

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2024

Le vingt-quatre octobre deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme MELI, Maire.

Date de convocation : 16/10/2024

Nombre de conseillers en exercice : 19

ETAIENT PRESENTS :

Pascale BENGIN - Bruno CASEZ - Alain COYOT - André-Marie FORRIERRE - Laurent HUTIN - Jérôme MELI- Agnès PETYT -Michel PETYT -Floriane THIELAIN - Yves WAYEMBERGE

Absents excusés :Marie-Françoise DELLOUE qui donne procuration à AM FORRIERRE

Marlène BACQUET qui donne procuration à Jérôme MELI

Isabelle GALLOIS qui donne procuration à Floriane THIELAIN

Christine WAYEMBERGE qui donne procuration à Laurent HUTIN

Maïté LEFEBVRE qui donne procuration à Yves WAYEMBERGE

Chantal MAILLY qui donne procuration à Bruno CASEZ

Aude BOCQUET - Mathieu WARENHEM- Damien LECOMPTE

Quorum fixé à 10

- 10 - conseillers présents (_ 16 _ votants car _ 6 _ procurations)

Le quorum étant réuni, le Maire ouvre la séance. Il est 19H50

Bruno CASEZ est désigné secrétaire de séance par le conseil municipal.

1. PRESENTATION AUDIT ENERGETIQUE-ECOLE PRIMAIRE (délibération 2024-026)

Le maire explique au conseil que Monsieur BARBE du Pays du Cambrésis a été invité à présenter, par vidéo-conférence, **le résultat de l'audit énergétique effectué sur l'école primaire Gaston Bricout**, rue Jules Ferry. Cette restitution permettra d'entamer une réflexion globale sur les travaux à prévoir à plus ou moins long terme dans l'optique d'économies d'énergie.

2. VOTE DE SUBVENTIONS (délibération 2024-027)

Le maire propose au conseil de voter des subventions suite à la réunion de la commission des finances. Les demandes ont été examinées et pour certaines, des compléments d'information ont été sollicités. Après délibération, le conseil décide de voter des subventions comme suit :

- FAMILLES RURALES

La commission des finances propose au conseil d'attribuer des subventions non plus par activité mais selon le résultat financier global (bénéfice ou déficit) de l'association pour Walincourt-Selvigny. Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

Le conseil attribue par 9 OUI, 4 NON et 3 Abstentions , **selon le résultat de 2023, une subvention globale de 15.000 €**. Cette subvention représente le solde de l'année 2023..

3. ADHESION DE COMMUNES AU SIDEN SIAN (délibération 2024-030)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les adhésions des communes telles que définies dans les délibérations des 22/02/2024- 18/06/2024- 19/09/2024 du SIDEN SIAN.

Les communes concernées sont :

BUSIGNY- ESTREE BLANCHE- NOYELLES SUR ESCAUT- SAINS DU NORD- RUMILLY EN CSIS- CRESPIN pour la compétence DECI et **TRESCAULT- PAISSY- HAVRINCOURT et URVILLERS** pour la compétence eau potable

QUESTIONS DIVERSES

A- TARIFS DE LOCATION (*délibération 2024-031*)

Le maire explique au conseil que suite à la réhabilitation de la salle du château dont les travaux se terminent, il convient de voter les nouveaux tarifs de location. Sur proposition de la commission des finances, il est souhaitable que ce vote se porte sur l'ensemble des tarifs de location qui n'ont pas été revus depuis plusieurs années.

Après délibération, le conseil à l'unanimité, vote les tarifs de location comme suit :

SALLE DU CHATEAU Capacité 250 personnes assises

HABITANTS DE LA COMMUNE	SANS CHAUFFAGE			AVEC CHAUFFAGE		
TARIFS SALLES DES FETES	TARIFS	50% arrhes	solde à réclamer	TARIFS	50% arrhes	Solde à réclamer
LOCATION le week-end 2 jours	550,00 €	275,00 €	275,00 €	690,00 €	345,00 €	345,00 €
ASSOCIATION WT SGNY	GRATUIT			GRATUIT		
PETITES REUNIONS DIVERSES sauf vendredi 1 journée	370,00 €	185,00 €	185,00 €	440,00 €	220,00 €	220,00 €
NETTOYAGE COMPLET	180,00 €			180,00 €		
RESTAURANT SCOLAIRE élus et personnel communal titulaire actifs élus en cours de mandat	50,00 €			60,00 €		
CAUTION	SDF DU CHÂTEAU		1 000 €			

HABITANTS EXTERIEURS	SANS CHAUFFAGE			AVEC CHAUFFAGE		
TARIFS SALLES DES FETES	TARIFS	50% arrhes	solde à réclamer	TARIFS	50% arrhes	Solde à réclamer
LOCATION le week-end 2 jours	690,00 €	345,00 €	345,00 €	830,00 €	415,00 €	415,00 €
PETITES REUNIONS DIVERSES sauf vendredi 1 journée	460,00 €	230,00 €	231,00 €	530,00 €	265,00 €	265,00 €
NETTOYAGE COMPLET	180,00 €			180,00 €		
CAUTION	SDF DU CHÂTEAU		1 000 €			

SALLE DE L'ETOILE

Capacité 150 personnes assises – petite salle 50 personnes max

HABITANTS DE LA COMMUNE	SANS CHAUFFAGE			AVEC CHAUFFAGE		
TARIFS SALLES DES FETES	TARIFS	50% arrhes	solde à réclamer	TARIFS	50% arrhes	Solde à réclamer
LOCATION week end 2 jours	300,00 €	150,00 €	150,00 €	440,00 €	220,00 €	220,00 €
PETITE SALLE LOCATION Week-end 2 jours	150,00 €	75,00 €	75,00 €	200,00 €	100,00 €	100,00 €
PETITE SALLE location 1 jour sauf vendredi	120,00 €	60,00 €	60,00 €	150,00 €	75,00 €	75,00 €
GRANDE SALLE VIN D'HONNEUR	200,00 €	100,00 €	100,00 €	270,00 €	135,00 €	135,00 €
ASSOCIATION WT SGNY	GRATUIT			GRATUIT		
PETITES REUNIONS DIVERSES GRANDE SALLE	100,00 €	50,00 €	50,00 €	130,00 €	65,00 €	65,00 €
NETTOYAGE COMPLET	100,00 €			100,00 €		
NETTOYAGE Petite salle de l'Etoile	50,00 €			50,00 €		
REUNION DE FAMILLE suite au décès d'un habitant de la Commune	GRATUIT			GRATUIT		
RESTAURANT SCOLAIRE élus et personnel communal titulaires actifs, élus en cours de mandat	50,00 €			60,00 €		
CAUTION	SDF DE L'ETOILE	400 €				

HABITANTS EXTERIEURS	SANS CHAUFFAGE			AVEC CHAUFFAGE		
TARIFS SALLES DES FETES	TARIFS	50% arrhes	solde à réclamer	TARIFS	50% arrhes	Solde à réclamer
LOCATION week-end 2 jours	370,00 €	185,00 €	185,00 €	510,00 €	255,00 €	255,00 €
PETITE SALLE LOCATION week-end 2 jours	190,00 €	95,00 €	95,00 €	260,00 €	130,00 €	130,00 €
PETITE SALLE location 1 jour sauf vendredi	150,00 €	75,00 €	75,00 €	200,00 €	100,00 €	100,00 €
GRANDE SALLE VIN D'HONNEUR	250,00 €	125,00 €	125,00 €	320,00 €	160,00 €	160,00 €
PETITES REUNIONS DIVERSES GRANDE SALLE	125,00 €	62,50 €	62,50 €	162,00 €	81,00 €	81,00 €
NETTOYAGE COMPLET	100,00 €			100,00 €		
NETTOYAGE Petite salle de l'Etoile	50,00 €			50,00 €		
REUNION DE FAMILLE retour d'un corps d'un habitant de la Commune	GRATUIT			GRATUIT		
CAUTION	SDF DE L'ETOILE	400 €				

Les présents tarifs sont applicables à partir du 1^{er} décembre 2024 sur les nouveaux contrats. Ceux signés avant cette date ne sont pas concernés par ces augmentations de prix.

B- OPERATION CHEQUES CADEAUX (*délibération 2024-032*)

Le maire propose au conseil de reconduire l'opération « chèques cadeaux » en remplacement des colis de Noël. Il rappelle que les chèques cadeaux sont utilisables chez les commerçants de la commune.

Le conseil à l'unanimité décide cette reconduction de l'opération et fixe le montant du chéquier à 30€ (6 chèques de 5€).

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance, il est 21h30